

CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 FEVRIER 2024 à 20 H 00

Etaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK, MARCAILLE, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Absent excusé :

M. Michel GEORGES

Secrétaire de séance Madame Véronique Hego

Validation du procès-verbal de la réunion de conseil du 26 septembre 2023

DELIBERATION : VOTE DES TAUX D'IMPOTS COMMUNAUX BATI et NON BATI
ET TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES
LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION

M. Morelle L'année dernière, le foncier bâti était à 40,29 %, le foncier non bâti était à 59,05 %.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation à 22,13 %.

Cette année, on décide de répartir sur les même taux :

A savoir : le foncier bâti à 40,29 %

Le foncier non bâti a 59,05%

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 22,13 %

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour information Il faut quand même savoir que les valeurs locatives ont augmenté de 3,9 %

DELIBERATION : ATTRIBUTION D'UN PRET RELAIS POUR LA MICRO-CRECHE

M. Morelle : Comme vous le savez nous sommes subventionnés, à hauteur de 70 %, mais le solde des subventions va arriver quand les travaux seront terminés.

Il restera à percevoir 421 192,00, € + le FCTVA que l'on récupère l'année suivante.

Donc, je vous propose de faire un prêt relais de 500 000,00 € afin de suppléer aux besoins de financement.

Je me suis renseigné auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne

Les taux sont de 3,75 % pour le Crédit Agricole et de 3,78 % pour la Caisse d'Épargne.

Le prêt est pour 2 ans ; on peut le rembourser par anticipation du montant que l'on désire selon l'obtention des subventions, sans indemnité.

Je vous propose de retenir le Crédit Agricole dont le taux est de 3,75 %. Le remboursement des intérêts, sera trimestriel, mais on peut rembourser les fonds sans pénalités et indemnités, en partie ou partiellement

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

ADOpte A L'UNANIMITE

Fin de la séance à 21h30